

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

LES CONDUCTEURS ≥ 65 ANS DANS LES ACCIDENTS DE LA ROUTE



ANALYSE SECURITE ROUTIERE
OBSERVATOIRE DE LA SECURITE ROUTIERE NOUVELLE-CALEDONIE
SERVICE DE LA SECURITE ET DE LA CIRCULATION ROUTIERES - DITTT

Table des matières

CRITERE DE L'ETUDE	2
ANALYSE	2
1 Bilan général et spécifique « conducteur ≥ 65 ans ».....	2
2 Indicateurs humains	4
2.1 Répartition des conducteurs présumés responsables par tranche âge en nombre et pourcentage	4
2.2 Répartition par sexe des conducteurs ≥ 65 ans en nombre et pourcentage	4
3 Indicateurs environnementaux	5
3.1 Répartition communale des accidents en nombre.....	5
3.2 Répartition temporelle des accidents en nombre	5
3.2.1 Selon le jour	5
3.2.2 Selon le mois.....	6
3.3 Répartition des accidents selon la luminosité en nombre	6
3.4 Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre	Erreur ! Signet non défini.
3.5 Répartition des accidents en/hors intersection en nombre	7
4 Facteurs contributifs	7

Lexique

ACCR: Accident corporel de la circulation routière

AMCR: Accident mortel de la circulation routière

FICHE

THEMATIQUE

« SITUATION DES CONDUCTEURS DE 65 ANS ET PLUS DANS LES ACCIDENTS »

DATE DE PARUTION :

AOUT 2021

DEFINITIONS :

Accident corporel :

Accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule, ayant eu pour conséquence humaine au moins une victime et ayant fait l'objet d'un procès-verbal des forces de l'ordre.

Tué

Victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessé

Victime admise dans un hôpital plus de 24heures (BH) ou ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisée ou admise comme patiente à l'hôpital moins de 24 heures (BNH).

OBSERVATOIRE DE

LA SECURITE

ROUTIERE

SERVICE DE LA SECURITE ET DE LA CIRCULATION ROUTIERES



CRITERE DE L'ETUDE

L'étude porte sur les accidents corporels de la circulation routière impliquant au moins un conducteur âgés de 65 ans et plus survenus en Nouvelle-Calédonie pendant la période 2016-2020.

Ces conducteurs de 65 et plus seront notés « conducteurs ≥ 65 ans » dans cette fiche.

ANALYSE

1 Bilan général et spécifique « conducteur ≥ 65 ans »

Bilan général accidentalité	Accidents corporels	Dont mortels	Tués	Blessés
Situation globale	1581	199	247	2264
dont Usagers ≥ 65ans	---	---	17	96

Les usagers ≥ 65 ans, qui constituent 10,10% de la population, représentent 6,88 % des décès et 4,25% des blessés.

Une gravité élevée marque les accidents « usagers ≥ 65 ans » : parmi les victimes ≥ 65 ans, on compte 17,7 personnes tuées pour 100 blessés, contre un ratio de 10,9 pour l'ensemble des victimes.

Mode de déplacement des usagers ≥ 65 ans	Blessés	Dont blessés hospitalisés	Tués	%
Conducteur de VL ou VU	49	21	8	50,44
Passager de VL ou VU	25	11	6	27,43
Conducteur de motocyclette	1	1	-	0,88
Conducteur de motocyclette légère	1	1	-	0,88
Conducteur de cyclomoteur	1	-	-	0,88
Cycliste	3	-	-	2,65
Piéton	16	7	3	16,81
TOTAL	96	41	17	

Bilan spécifique accidentalité	Accidents corporels	Dont mortels	Tués	Blessés
Accidents impliquant au moins un conducteur ≥65ans	143	11	18	194
dont le conducteur ≥65ans est responsable présumé	96	8	9	113

Durant la période d'étude, 143 accidents corporels dont 11 mortels de la circulation routière impliquant au moins un conducteur ≥65ans ont été constatés, soit : 9,04% des accidents corporels et 5,53% des accidents mortels.

Ces 143 ACCR ont induit 212 victimes : 18 tués et 194 blessés, soit : 8,56% des blessés et 7,28% des tués.

Dans 96 accidents corporels sur 143, le conducteur ≥65ans était le responsable présumé de l'accident soit 67,13%.

Ce pourcentage est légèrement supérieur dans les accidents mortels avec un conducteur ≥65ans responsable présumé dans 8 accidents mortels sur 11, soit 72,72%.

Accidents corporels 2016-2020 et conducteurs ≥65ans

9% des accidents corporels impliquent au moins un **conducteurs ≥65ans**

Dans plus de **2/3** de ces accidents corporels, y compris mortels, le **«conducteur ≥65ans» est présumé responsable**

2 Indicateurs humains

Dans ces 143 accidents corporels, on recense 147 conducteurs ≥ 65 ans dont 96 présumés responsables.

2.1 Répartition des conducteurs présumés responsables par tranche âge en nombre et pourcentage

Répartition par tranche âge	Conducteurs présumés responsables		Population Nouvelle-Calédonie
	Nombre	%	%
0-14 ans	1	0,07	22,26
15 – 19 ans	99	6,78	7,88
20 – 24 ans	275	18,85	6,66
25 – 29 ans	238	16,31	7,19
30 – 34 ans	167	11,45	7,59
35 – 39 ans	119	8,16	7,42
40 – 44 ans	138	9,46	7,05
45 – 49 ans	111	7,61	7,38
50 – 54 ans	65	4,45	6,53
55 – 59 ans	72	4,93	5,54
60 – 64 ans	44	3,01	4,39
65 – 69 ans	30	2,06	3,35
70 – 74 ans	22	1,51	2,78
75 – 79 ans	23	1,58	1,89
≥ 80 ans	21	1,44	2,08
Inconnu	34	2,33	
TOTAL	1459	100%	100%

Alors qu'ils constituent 10,10% de la population de Nouvelle-Calédonie (source isee nc – recensement 2019), la part des conducteurs ≥ 65 ans présumés responsables représente 6,74% de l'ensemble des conducteurs présumés responsables d'âge connu (1425).

2.2 Répartition par sexe des conducteurs ≥ 65 ans en nombre et pourcentage

Répartition par sexe	Homme		Femme	
	Nombre	%	Nombre	%
Conducteurs ≥ 65ans	99	66,99	49	33,31
Dont conducteur ≥ 65ans est responsable présumé	61	63,54	35	36,46

Le conducteur ≥ 65 ans présumé responsable est un homme dans près de 2/3 des accidents corporels.

Dans les accidents mortels, ce pourcentage s'élève 87,5% (7 conducteurs/8).

3 Indicateurs environnementaux

3.1 Répartition communale des accidents en nombre

Répartition par commune	Accidents corporels	Dont mortels	Tues	Blessés
Boulouparis	4	2	6	5
Bourail	5	0	0	6
Dumbea	4	2	2	4
Hienghene	1	1	1	2
Houailou	2	0	0	6
Kouaoua	1	0	0	1
Koumac	2	0	0	3
La Foa	1	0	0	2
Lifou	3	0	0	7
Mont-Dore	8	2	2	12
Noumea	101	0	0	126
Ouegoa	1	1	1	0
Paita	5	2	4	9
Poindimié	1	1	2	3
Sarraméa	1	0	0	1
Thio	1	0	0	2
Touho	1	0	0	2
Voh	1	0	0	3

3.2 Répartition temporelle des accidents en nombre

3.2.1 Selon le jour

Répartition journalière	Accidents corporels	Dont mortels
Lundi	17	3
Mardi	20	2
Mercredi	24	1
Jeudi	26	0
Vendredi	20	0
Samedi	17	2
Dimanche	19	3

Les accidents, corporels ou mortels, se répartissent de façon hétérogène sur l'ensemble des jours de la semaine.

3.2.2 Selon le mois

Répartition mensuelle	Accidents corporels	Dont mortels
Janvier	11	1
Février	10	1
Mars	16	2
Avril	6	1
Mai	14	1
Juin	9	0
Juillet	16	1
Août	12	1
Septembre	10	1
Octobre	19	1
Novembre	11	0
Décembre	9	1

Les accidents corporels y compris mortels sont répartis sur l'ensemble de l'année.

3.3 Répartition des accidents selon la luminosité en nombre

Répartition par luminosité	Plein jour	Nuit	Dont crépuscule
Accidents corporels	107	36	7
Dont mortels	7	4	1

La part des accidents corporels survenus de nuit est de 25,17%. Cette part atteint 36,36% pour les accidents mortels.

3.4 Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre

Répartition par type de réseau	Accidents corporels	Dont mortels
Voie Express	5	0
Route territoriale	22	6
Route provinciale	16	2
Voie Communale	97	3
Autre	3	0
Total	143	11

67,8% de l'ensemble des accidents corporels sont survenus sur le réseau communal.

54,5% des accidents mortels sont survenus sur le réseau territorial.

3.5 Répartition des accidents en/hors intersection en nombre

Répartition selon l'intersection	En intersection	Hors intersection
Accidents corporels	73	69
dont mortels	2	8

La part des accidents corporels survenus hors intersection est de 48,59%. Cette part atteint 80% pour les accidents mortels.

1 intersection « autre » (parking)/accident mortel

4 Facteurs contributifs

Répartition des principaux facteurs de risque chez les conducteurs ≥ 65 ans présumés responsables.

	Présent	Absent	Indéterminé
Alcool	11%	74%	15%
Permis de conduire	98%	2%	
Ceinture de sécurité	54%	7%	39%

SOURCE INITIALE DES DONNEES : FICHER BAAC – VERSION DU 6/08/2021

2016-2018 CONCERTO–BASE LOCALE

2019-2020 TRAXY–BASE NATIONALE

Ces chiffres peuvent évoluer en fonction des mises à jour des bases de données formant le fichier Nouvelle-Calédonie des accidents de la route



